

E NSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

BOURSES

NOR : ESRC0800075X
RLR : 452-0

NOTE DU 6-3-2008

ESR
DREIC A2

Programme de bourses pour étudiants arabisants et étudiants chercheurs sur le monde arabe

■ Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la politique générale menée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de l'enseignement de l'arabe et le soutien de la recherche sur le monde arabe.
Il prend appui sur les établissements français

d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions partenaires du programme présentées ci-dessous.

Il a pour objet d'assurer la formation linguistique d'étudiants se destinant à la recherche sur le monde arabe et/ou à l'enseignement de la langue arabe.

Pour l'année universitaire 2008-2009, **32 bourses** sont offertes.

La sélection des boursiers est effectuée une fois par an lors de la commission de sélection présidée

par la direction des relations européennes et internationales et de la coopération du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Celle-ci est composée de :

- 1 représentant du ministère de l'éducation nationale ;
- 1 représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DREIC) ;
- 1 représentant du ministère des affaires étrangères et européennes ;
- 2 représentants du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) ;
- 5 représentants des départements d'études arabes.

Calendrier

Une session unique de sélection est organisée à Paris après une audition des candidats effectuée à Aix, Bordeaux, Lyon, Nantes ou Paris.

Pour l'année universitaire 2008-2009, le calendrier est le suivant :

Ouverture de l'appel à candidature : **25 mars 2008**.

Les dossiers de candidature sont consultables et téléchargeables sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'adresse suivante :

[http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/rubrique "Europe et international"](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/rubrique%20Europe%20et%20international).

Retour des dossiers : **16 mai 2008**, le cachet de la poste faisant foi.

Réunion de la commission de sélection : **30 juin 2008**.

Conditions d'accès

Pour bénéficier de ce programme de bourses de mobilité internationale du gouvernement français, les candidats doivent :

- être de nationalité française ;
- avoir le niveau linguistique et de formation requis par chacun des centres où les stages sont mis en place ;
- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur au titre de l'année de la bourse (2008-2009).

Remarques

Cette bourse de mobilité internationale n'est pas cumulable avec une autre bourse de même

nature. Elle est en revanche cumulable avec une bourse sur critères sociaux.

Public visé

Le programme est proposé à des étudiants arabes destinés à l'enseignement de l'arabe et souhaitant présenter les concours du CAPES ou de l'agrégation ; se préparant au "concours d'Orient" du ministère des affaires étrangères ; projetant de poursuivre des recherches dans le domaine arabe et islamique (Moyen-Orient en particulier : lettres, sciences humaines ou sociales) ; se préparant aux métiers du journalisme, à un travail dans les ONG, à l'expertise internationale, la création d'entreprise, les relations commerciales, etc.

Présentation des stages et des niveaux requis par centre de formation

Trois centres français en pays arabes accueillent des stagiaires boursiers et assurent une formation spécifique dont l'objectif est de répondre en priorité aux attentes des étudiants. Ces centres couvrent de grandes zones géographiques nettement différenciées du monde arabe. Ils dispensent une formation linguistique de perfectionnement et d'approfondissement en langue arabe.

Les stages proposés ne correspondent pas à des séjours de recherche ou de formation à la recherche qui sont l'objet d'autres programmes et d'appels à candidatures spécifiques.

Aucun service d'enseignement ne peut être confié aux bénéficiaires de ces bourses d'études.

1 - Département d'enseignement de l'arabe contemporain du Caire (DEAC)

Département du Centre français de culture et de coopération du Caire, le DEAC offre un enseignement de l'arabe prenant en compte l'ensemble des registres de l'arabe d'aujourd'hui. Le stage au DEAC s'adresse aux étudiants formés en sciences ou sciences humaines (master 1 ou plus) ayant un projet de recherche ou professionnel sur le monde arabe nécessitant une bonne pratique de la langue arabe, ou aux étudiants en fin de deuxième année arabe (LLCE ou LEA), ayant un projet professionnel précis et de bons résultats universitaires en arabe.

Niveau minimum requis :

- soit : un an de langue arabe au minimum (100 heures environ) et projet de recherche ou professionnel sur le monde arabe (master 1 ou plus) ;
- soit : 2 années de langue arabe (200 heures environ).

Pour l'année académique 2008-2009, deux stages sont offerts au choix, selon le projet professionnel du stagiaire :

- l'un permet d'étudier l'arabe sous tous ses différents registres oraux et écrits, l'arabe du quotidien, celui des médias et celui de la littérature contemporaine ;

- le second est plus centré sur l'arabe littéral contemporain que le précédent et s'efforce de répondre aux besoins des formations universitaires et des grandes écoles.

Les étudiants stagiaires ont la possibilité d'utiliser les ressources du centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) et celles de l'institut français d'archéologie orientale (IFAO) et participent aux séminaires organisés conjointement

Le premier stage se déroule comme suit :

- Première tranche du 5 octobre au 20 novembre 2008 : arabe oral du quotidien (base commune) 20 h/semaine.

- Deuxième tranche du 23 novembre 2008 au 5 février 2009 :

1) Du 23 novembre au 18 décembre 2008 :

. arabe oral soutenu 8 h/semaine ;

. arabe écrit 12 h/semaine.

2) Du 4 au 15 janvier 2009 et du 18 au 29 janvier 2009 : (2 groupes) stage culturel et linguistique de Louxor : les cours se délocalisent deux semaines dans un village du Sa'ïd, sud de l'Égypte.

- Troisième tranche du 8 février au 9 avril 2009.

- Quatrième tranche du 26 avril au 25 juin 2009.

Le second se déroule comme suit :

- Première tranche du 5 octobre au 20 novembre 2008 : arabe oral du quotidien (base commune) 20 h/semaine

- Deuxième tranche du 23 novembre 2008 au 5 février 2009 :

1) Du 23 novembre 2008 au 29 janvier 2009 :

. arabe oral soutenu 8 h/semaine ;

. arabe écrit 12 h/semaine (presse écrite, presse télévisuelle, structure et syntaxe, écrire pour lire).

2) En janvier 2009 : cycle de conférences et de visites guidées

- Troisième tranche du 8 février au 25 juin 2009 :
. arabe littéral (16 heures /semaine) ;

. arabe égyptien (4 heures /semaine).

Plus d'informations et de détails sont à trouver sur le site du DEAC : <http://www.ambafrance-eg.org/cfcc> (apprendre l'arabe)

2 - Cellule pédagogique d'arabe du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Tunis

La formation est proposée à des étudiants arabisants confirmés ou en cours d'études et concerne en priorité ceux qui se destinent à l'enseignement en études arabes, ou qui sont engagés (ou souhaitent s'engager) dans des travaux de recherche sur le Maghreb.

a) **Étudiants arabisants confirmés** : licence d'arabe ou licence de langues étrangères appliquées (option arabe) obtenue à la date du départ en stage.

b) **Étudiants de LEA en cours d'études** (niveau L2 ou L3) : Ce stage sera ouvert sous toutes réserves en fonction du nombre de candidats et de places disponibles.

c) **Étudiants de niveau master minimum**, de préférence en sciences humaines et sociales, engagés dans un projet de recherche sur le Maghreb et possédant un niveau équivalent à 200 heures d'arabe.

Niveau minimum requis :**Le stage se déroule comme suit :**

Durée : 9 mois du 15 septembre 2008 au 12 juin 2009, à raison de 22 heures hebdomadaires.

Organisation des cours :

- Quatre semaines de cours intensif d'arabe dialectal tunisien (septembre-octobre 2008).

- Puis cours choisis en fonction de leur niveau et de leur projet (quatorze heures hebdomadaires à la faculté des lettres de l'université de la Manouba).

- Ainsi que des cours spécifiques de soutien et d'approfondissement (huit heures hebdomadaires) dispensés par des professeurs d'université. Tous ces étudiants stagiaires peuvent également, s'ils le souhaitent, assister à certains cours d'arabe dispensés dans les lycées français de Tunis et La Marsa, de la classe de 6ème à la terminale, notamment ceux d'OIB (option

internationale du baccalauréat) et y rencontrer les professeurs d'arabe.

Les étudiants stagiaires ont enfin la possibilité d'utiliser les ressources du fonds arabe du centre de documentation et d'information (CDI) de cet établissement et de l'Institut de Recherches sur le Maghreb contemporain (IRMC). Ils participent aux séminaires organisés conjointement.

3 - Institut français du Proche-Orient (IFPO) - Localisation de Damas (IFEAD)

Le stage de langue arabe organisé à l'Institut de Damas est un stage linguistique en vue de la recherche.

Il s'adresse en priorité aux étudiants se destinant à l'enseignement en études arabes ou engagés dans des travaux de recherche, spécialement en lettres et sciences humaines ou sociales.

Il donne aux jeunes chercheurs arabisants les moyens linguistiques de leur recherche et complète leur formation en études arabes.

L'institut, qui accueille chaque année des chercheurs de toutes nationalités et organise régulièrement des séminaires de recherche et des conférences, constitue, pour ces étudiants, un cadre de travail privilégié et contribue de manière active à leur formation scientifique.

Niveau minimum requis :

- soit licence en études arabes ;
- soit 2ème année de licence, niveau L2, d'études arabes ou diplôme équivalent dans cette discipline, et projet de recherche ou professionnel (niveau master minimum) sur le Machrek.

Le stage se déroule comme suit :

Durée : 9 mois, d'octobre 2008 à juin 2009 à raison de 15/16 heures de cours hebdomadaires.

Organisation des cours : par groupes de niveau. Il s'agit de :

- cours collectifs : (11 h/12 h par semaine) dispensés en arabe en littérature classique, littérature moderne, langue des médias, analyse du monde contemporain, grammaire, techniques de la dissertation, exposés en arabe, dialecte syrien, pensée islamique, traduction ;
- tutorat individuel (4 h par semaine) dont le contenu dépend des besoins de chaque étudiant. Ce système permet à ceux qui sont engagés dans une recherche d'orienter leurs cours vers le ou les domaines concernés.

En coordination du stage d'arabe et des chercheurs de l'IFPO, les étudiants participent à un "atelier de recherche" dont le but est de montrer comment se construit une problématique de recherche et son traitement.

Les étudiants suivent également les cycles de séminaires qui se déroulent à l'IFPO.

Présentation du dossier

Le dossier de candidature doit impérativement être revêtu :

- de l'avis du chef de département ou de la section d'arabe de l'université dont le candidat est diplômé ou du responsable du diplôme ;
- et, dans le cas d'une candidature présentant un projet de recherche, de l'avis du directeur de recherche.

Il doit être accompagné des pièces suivantes :

- pour le niveau de langue arabe : attestation ou justificatif du nombre d'heures, copie du DEUG, de la licence d'arabe ou de la licence de langue étrangère appliquée, option arabe ;
- joindre le relevé des notes obtenues depuis la première année et celui du 1er semestre de l'année en cours ;
- lettre de motivation ;
- un CV ;
- descriptif du projet de recherche en 3 à 4 pages avec bibliographie ou éventuellement du projet professionnel ;
- si un mémoire de recherche a déjà été rédigé, en faire un résumé de 2 à 3 pages ;
- copie de la carte nationale d'identité pour attester de la nationalité française ;
- copie de la carte d'étudiant de l'année en cours 2007-2008.

Le candidat doit émettre ses vœux selon un ordre de préférence.

Le dossier est à retourner en 4 exemplaires au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

Critères de sélection

Trois critères sont pris en compte par la commission de sélection :

- le niveau de connaissance linguistique ;
- la qualité du parcours universitaire ;
- la pertinence du projet personnel (enseignement ou recherche ou professionnel).

La commission établit la liste définitive des boursiers en fonction de l'ensemble de ces critères.

Les résultats de la sélection sont communiqués à l'intéressé, aux directeurs des centres de recherche à l'étranger et aux directeurs des départements d'arabe des universités françaises. Les délibérations de la commission ne font l'objet d'aucune communication. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel et ne sont assorties d'aucun motif.

Bilan du stage

À l'issue de cette formation, le boursier devra rédiger un rapport de stage circonstancié. Sur présentation de ce document, une attestation de stage sera délivrée à l'étudiant par le responsable du centre en fonction de son assiduité et de la qualité du travail effectué.

Cette attestation certifiera le niveau linguistique obtenu.

Modalités pratiques

L'étudiant devra impérativement fournir une copie de l'inscription universitaire au titre de l'année 2008-2009.

La gestion des bourses est assurée par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

Le CNOUS :

- versera à l'étudiant une allocation d'entretien mensuelle d'un montant de 450 € durant 9 mois et prendra en charge une assurance santé-rapatriement, à l'étranger, pour la même période ;

- versera au centre de formation linguistique, les frais de scolarité pour l'année universitaire 2008-2009.

Les dépenses de voyage restent à la charge de l'intéressé.

Coordonnées des responsables

- **Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)**

Responsable : Cécile Lamothe, tél. 01 55 43 58 07, fax 01 55 43 58 00, mél. : cecile.lamothe@cnous.fr

Adresse postale : Centre national des œuvres universitaires et scolaires, SDAI-2, 6, rue Jean Calvin, BP 49, 75222, Paris cedex 05.

- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Direction des relations européennes et internationales et de la coopération (DREIC A2)

Responsable : Benoit Deslandes, tél. 01 55 55 08 00, fax 01 55 55 08 66, mél. : benoit.deslandes@education.gouv.fr

Adresse postale : DREIC A2, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05.

**PROGRAMME DE BOURSES POUR ÉTUDIANTS ARABISANTS -
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2008-2009**

DOSSIER DE CANDIDATURE

(à remplir le candidat)

Rappel : les étudiants déjà titulaires d'une bourse de mobilité au moment de la candidature ne sont pas éligibles.

Le candidat doit émettre ses vœux selon un ordre de préférence	
DEAC du Caire <input type="checkbox"/>	BPA de Tunis <input type="checkbox"/>
IFEAD de Damas <input type="checkbox"/>	
Informations sur le ou la candidat(e)	
M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Mlle <input type="checkbox"/>	
Nom et prénom du candidat :	
Date de naissance	
Nationalité	
Adresse jusqu'au 15 juin 2008 :	
Adresse à partir du 15 juin 2008 :	
Téléphone :	Fax :
Téléphone mobile :	
Mél :	
Objectifs professionnels	

Niveau d'études**1. Diplôme en cours :**

Université :

2. Niveau en langue arabe :

Date et université d'obtention

1 année/100 h : 2 années/200 h : DEUG (ou diplôme d'établissement - DULCO) Licence d'arabe LLCE Licence de langue étrangère appliquée
(option arabe)

Date :

Signature :

Attestation du niveau linguistique

1. À remplir obligatoirement par le chef du département ou de la section d'arabe de l'université dont le candidat est diplômé qui précisera également si le candidat possède la connaissance et à quel niveau d'un dialecte arabe.

2. À renvoyer directement au CNOUS (1) par le chef du département ou de la section d'arabe de l'université.

Cette attestation ne doit en aucun cas être communiquée au candidat.

Nom et fonction du responsable :

Nom du candidat :

Date et signature :

(1) Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), SDAI-2, responsable : Cécile Lamothe, 6, rue Jean Calvin, BP 49, 75222, Paris cedex 05.

Fiche réservée aux candidats présentant un projet de recherche en cours

Nom de l'université :

Nom du candidat :

1. Descriptif du projet de recherche (à remplir par le candidat, 3 à 4 pages avec bibliographie)

si un mémoire de recherche a déjà été rédigé, en faire un résumé de 2 ou 3 pages.

2. Avis OBLIGATOIRE du directeur de recherche

- a) À remplir par le directeur de recherche du candidat.
- b) À renvoyer directement au CNOUS.

Cet avis ne doit en aucun cas être communiqué au candidat

Nom du responsable :

Date et signature du directeur de recherche

Avis du centre de formation linguistique pour lequel le candidat postule

À remplir obligatoirement par le directeur du centre et à renvoyer directement au CNOUS (1).

Centre de formation linguistique :

DEAC du Caire BPA de Tunis IFEAD de Damas

Nom du responsable :

Nom du candidat :

Date et signature :

(1) Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), SDAI-2, responsable : Cécile Lamothe, 6, rue Jean Calvin, BP 49, 75222, Paris cedex 05.